

L'Etat et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, membres fondateurs du GIP, ont souhaité en début d'année élargir la gouvernance du centre de ressources aux EPCI, pilotes des contrats de ville.


La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre a délibéré le 31 mars 2015 en faveur de cette adhésion à l'IREV. C'est la première intercommunalité à solliciter officiellement l'adhésion au centre de ressources. Sept autres EPCI ont d'ores et déjà manifesté leur intention d'adhérer et soumettront cette décision lors d'un prochain conseil communautaire.

L'ouverture de la gouvernance du GIP est l'occasion de renforcer les échanges, le travail en proximité et au plus près des besoins des acteurs des territoires de la région, dans leur diversité : n'hésitez pas à nous contacter !

Pour en savoir plus sur les modalités d'adhésion, consultez la plaquette ci-dessous ou contactez [Morgane PETIT](#). [1]

Type d'actualites: [Actu de l'IREV](#) [2]

Dates: Mercredi 1 avril 2015 - 02:00

Fichiers joints:  [Adhésion EPCI à l'IREV : mode d'emploi](#) [3]

Thématiques: [Politique de la ville - DSU](#) [4]

Publié le 01 avril 2015

URL de la source (modifié le 01/07/2015 - 14:31): <https://www.irev.fr/actualites-0/lagglomerati-on-maubeuge-val-de-sambre-rejoindra-les-membres-du-gip-irev>

Liens

[1] <mailto:m.petit@irev.fr>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4314>

[3] https://www.irev.fr/sites/default/files/plaquette_adhesion_epci_0.pdf

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>